

Questions orales

Une voix: Marc Lalonde est prêt à commencer dès maintenant.

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai dit que j'avais présenté quatre offres différentes et qu'elles avaient été rejetées. Si mon collègue estime que nous devrions conclure une entente spéciale pour l'exploitation des sables bitumineux, je serai certainement prêt à en discuter, mais mon collègue de l'Alberta ne m'a pas semblé particulièrement intéressé de conclure une entente distincte pour les sables bitumineux. Rien ne me dit que cela pourrait aboutir.

Néanmoins, si mon ami croit possible de réaliser des progrès tangibles en dissociant les différentes parties de l'entente, je suis certainement prêt à l'envisager et même à communiquer avec mon collègue de l'Alberta pour lui demander si cela l'intéresse. Mais je dois dire au député que, d'après nos dernières discussions, il ne semble pas que cela puisse donner grand-chose.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LA DÉCISION AU SUJET DES VOIES SECONDAIRES

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports pour lui demander de nous dire quand sera prise la décision à l'égard des voies secondaires mentionnées dans ce qu'on appelle le rapport Neil qu'il a promis d'examiner. La décision a-t-elle été prise et peut-il l'annoncer à la Chambre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Je vais le faire très bientôt, madame le Président.

M. Murta: Madame le Président, je ne me contenterai pas de cette réponse. Le ministre peut-il nous expliquer si par «très bientôt» il veut dire que ce sera avant la fin de juillet et envisage-t-il très sérieusement de conserver les voies qui avaient été incluses dans le réseau permanent? Voilà au fond ce que les habitants de l'Ouest veulent savoir.

M. Pepin: Je suis fort conscient de la nécessité de prendre une décision bientôt car l'incertitude dans ces circonstances produit des effets néfastes. Je dois cependant obtenir par les voies normales l'appui de mon collègue, quelle que soit la décision que je prenne. Je présenterai mes recommandations à un des comités du cabinet très bientôt.

* * *

LES PÊCHES

L'ESPADON—L'INTERDICTION DÉCRÉTÉE PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LES IMPORTATIONS PROVENANT DU CANADA

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Océans. Étant donné que le grand marché américain nous a été fermé par la suite de la réglementation américaine qui depuis 1971 interdit l'importation de l'espadon du Canada ce qui rend donc tout à fait inutile le contingent de 3,500 tonnes

fixé pour 1980, je voudrais savoir si le ministre s'est récemment entretenu avec les représentants de l'administration des aliments et drogues de ce pays qui est l'organisme chargé de la réglementation, pour leur demander de lever l'interdiction? Dans l'affirmative, quelle réponse lui ont-ils donnée?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Je n'ai pas été dernièrement en contact avec ce département des États-Unis. Je sais que certains efforts avaient été déployés dans le sens dont parle le député avant que je ne quitte mon poste et je crois qu'ils ont été poursuivis par mon successeur. Je n'ai rien de nouveau à signaler à ce sujet. Je crains qu'en réalité, comme je l'avais annoncé il y a un certain temps, nous nous retrouvions aujourd'hui dans une situation où le marché canadien n'est pas suffisant pour rendre l'opération très rentable.

M. Crouse: Étant donné que la saison de pêche de l'espadon a commencé en juin et que le marché canadien est fort restreint, comme l'a déclaré le ministre, voudra-t-il présenter à la direction américaine les aliments et drogues un rapport bien documenté sur la recherche scientifique pour expliquer clairement que le niveau de mercure présent dans l'espadon n'est pas suffisant pour nuire à la santé et demander que l'interdiction de l'importation soit révoquée, afin que ce secteur d'environ 15 millions de dollars soit remis sur pied en Nouvelle-Écosse?

M. LeBlanc: Madame le Président, je sais pertinemment que des renseignements considérables, précieux et exacts ont déjà été fournis aux Américains. Ces derniers n'ont pas réagi jusqu'ici, mais il vaut la peine à mon avis de les relancer.

* * *

LES TRANSPORTS

LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE D'ÉTUDE SUR LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Le ministre a-t-il réfléchi à la proposition du groupe d'étude sur le transport des céréales selon laquelle le secteur privé investirait dans du matériel roulant si on lui offrait des conditions avantageuses semblables, par exemple, à l'amortissement fiscal de 100 p. 100 accordé à l'industrie cinématographique canadienne. Je crois que le gouvernement précédent avait accepté cette suggestion. Y a-t-il réfléchi?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, nous envisageons toutes les possibilités et nous ajouterons celle-ci aux autres.

LA LOCATION DE WAGONS-TRÉMIES

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je suis très heureux de la réponse du ministre, mais je voudrais maintenant poser une question à son voisin, le ministre de l'Industrie et du Commerce, puisque le ministre des Transports n'a ni étudié ni accepté un principe que le gouvernement conservateur avait adopté.